

Nom de projet : Définition de normes et de procédures de contrôle de la conformité des installations solaires photovoltaïques et des pratiques d'opération et de maintenance	Valeur de contrat : Approx. 130 000 USD
Pays : Côte d'Ivoire	Durée de l'affectation : 10/2024 – en cours
Client et bénéficiaire : Client : GIZ, Coopération allemande Carolin Kouyate Bénéficiaire : Direction des Energies Renouvelables et de la Bioénergie au sein du Ministère des Mines, du Pétrole et de l'Énergie	Partenaires du projet : Institut National de l'Énergie Solaire (INES) Plateforme Formation & Evaluation
Nombre total de mois de travail de l'affectation : 6 Nombre de mois de travail de professionnels fournis par Planair : 4.5	Noms des membres du personnel impliqués dans le projet : Laurent De Block, Charly Barral
Description de projet Le Ministère des Mines, du Pétrole et de l'Énergie (MMPE) de la Côte d'Ivoire souhaite structurer un cadre d'assurance qualité pour les installations solaires photovoltaïques. Cette initiative vise à garantir que les installations respectent les normes internationales, assurant ainsi leur efficacité et leur sécurité, tout en contribuant aux objectifs nationaux de réduction des émissions et d'augmentation de l'accès à l'énergie propre. Pour ce faire, le MMPE a recruté à travers la GIZ un cabinet de consultants spécialisé pour élaborer des manuels techniques et de bonnes pratiques, former les agents de contrôle qualité, et soutenir l'opération et la maintenance des systèmes solaires PV. Services fournis Réalisation d'une étude comparative des pratiques locales avec les meilleures pratiques internationales. Conseils pour le choix de normes pour l'installation et la maintenance de systèmes solaires photovoltaïques (PV). Développement de 3 manuels : Manuel techniques pour assurer la conformité des installations solaires PV. Manuel de bonnes pratiques pour l'opération et la maintenance des systèmes PV. Manuel de procédures pour le contrôle de conformité des installations solaires. Animation d'ateliers et de formations Pour le secteur privé et les agents gouvernementaux. Pour les inspecteurs et agents du ministère en charge de la vérification de conformité.	